



Essor Travel: le chauffeur
allait trop vite

Page 2

Sawyer met fin
à sa grève de la faim

Page 3

La Presse

CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | JEUDI 28 JUIN 2001

PETITES ANNONCES > DÉCÈS

Et le nom est... Pauline Marois obtient que la décision, prévue hier, soit reportée à mercredi prochain

MARTIN PELCHAT

QUÉBEC — Quand les parents ne s'entendent pas sur le nom du bébé, mieux vaut reporter le baptême. C'est sans doute ce que se sont dit hier les membres du Conseil des ministres en remettant à la semaine prochaine leur décision quant au nom de la nouvelle ville de la Rive-Sud.

La ministre des Affaires municipales et de la Métropole, Louise Harel, était résolue à faire entériner par le Conseil des ministres le nom de LeMoynes. Mais la ministre des Finances et vice-première ministre, Pauline Marois, n'avait pas dit son dernier mot.

M^{me} Marois, qui préfère le nom de Longueuil, a obtenu que la décision soit reportée à mercredi prochain. Entre-temps, M^{me} Harel en rediscutera avec le comité de transition, qui avait pour sa part recommandé LeMoynes.

« La population elle-même, sur la Rive-Sud de Montréal, est d'une certaine façon divisée entre plusieurs noms, a noté Louise Harel après la séance du Conseil. C'est normal aussi qu'il en soit ainsi pour les élus qui la représentent. »

« Ne veuillez pas croire que c'était à couteaux tirés, a précisé la ministre. C'est dans la sérénité. Nous sommes des amies, M^{me} Marois, M^{me} Beaudoin (Louise, qui représente Saint-Bruno) et moi. »

C'est à partir d'un sondage Léger Marketing que le comité de transition de la Rive-Sud de Montréal a fondé sa recommandation, jugeant LeMoynes plus « rassembleur » même si le sondage plaçait Longueuil (46 %) au premier rang des préférences des citoyens de la nouvelle ville, suivi de Viger-sur-Rive (24 %) et de LeMoynes (20 %).

« La maison de sondage nous indique que le nom de Longueuil est choisi principalement par les résidents de l'actuelle ville de Longueuil, mais ne l'est pas majoritairement par les résidents des autres villes qui formeront la nouvelle ville », souligne Louise Harel, qui affirme ne pas avoir de préférence.

« Il arrive parfois, comme c'est arrivé dans le regroupement de Saint-Jean et Iberville, que c'est le second nom qui finit par faire consensus d'une manière plus large que le premier », ajoute-t-elle.

Pauline Marois, qui représente, par l'entremise de sa circonscription de Taillon, la moitié de la ville de Longueuil, affiche pour sa part sa préférence pour ce nom en faisant aussi valoir des raisons historiques qui ont été soulevées par les sociétés historiques de Longueuil et du Marigot.

Dans le cas de la nouvelle ville de l'Outaouais, le Conseil des ministres n'a pas eu à débattre bien longtemps. L'appui était majoritaire pour le nom Gatineau, tant à Hull que dans la population des autres villes fusionnées, a souligné M^{me} Harel. C'est donc le nom qui a été retenu séance tenante.

Une autre statue du Rocket dévoilée

DENNIS BUECKERT
Presse Canadienne

HULL — Une imposante statue de bronze représentant Maurice Richard en pleine action, sur le point de faire un tir du poignet, a été dévoilée hier à Ottawa en présence de dignitaires, d'anciens joueurs de la LNH et d'amateurs de hockey.

La sculpture, qui pèse 2700 kilos, se dresse à proximité du Musée canadien des civilisations à Hull, non loin de la colline parlementaire.

« Mon père était un homme d'action, un homme passionné qui a toujours prêché par l'exemple, et dont la devise était « Il ne faut jamais renoncer », a déclaré Maurice Richard fils, alors qu'il s'apprêtait à dévoiler la statue. « Aujourd'hui, il n'est pas seulement une légende, mais aussi un héros national. Nous espérons que son exemple servira de motivation à tous ceux qui veulent réussir dans la vie. »

Les amis et les admirateurs du célèbre joueur de hockey, parmi lesquels se trouvaient le commentateur Richard Garneau, le sénateur Laurier LaPierre et l'ancien joueur de hockey Guy Lafleur, ont rappelé ses retours au jeu après des blessures qui auraient pu mettre fin à sa carrière, les buts qu'il a comptés en prolongation, les records qu'il a fracassés, ainsi que la fameuse émeute de la Saint-Patrick qui a eu lieu à Montréal en 1955, à la suite de sa suspension par le président de la LNH, Clarence Campbell.

Le Rocket a aussi été célébré en chansons. Le chansonnier québécois Pierre Létourneau et l'artiste country ontarienne Bev Mahood ont tous deux interprété des compositions dédiées au célèbre numéro 9.

Maurice Richard, qui a été le premier à réussir l'exploit de compter 50 buts en 50 parties, en 1944-1945, continue à battre des



Photo Presse Canadienne

« Mon père était un homme d'action, un homme passionné qui a toujours prêché par l'exemple » a déclaré Maurice Richard fils (sur notre photo), lors du dévoilement, hier, à Ottawa, d'une statue en bronze en hommage à son père.

records encore aujourd'hui. Deux statues lui rendant hommage ont été dévoilées depuis son décès, l'an dernier. Une troisième avait été dé-

voilée de son vivant, devant l'aréna portant son nom, dans l'est de Montréal.

La nouvelle statue a été réalisée

à Montréal par l'Atelier Attitudes, sous la direction de Jules LaSalle et par l'Atelier du bronze, sous la direction de Denis Gagnon.

Le maire voyageur repart Pierre Bourque est en Europe centrale à la tête d'une mission commerciale

MARIE-CLAUDE GIRARD

DEPUIS LUNDI et jusqu'au 4 juillet, le maire de Montréal, Pierre Bourque, est en visite en Pologne, en Roumanie et en Hongrie, à la tête d'une mission commerciale organisée par le Centre de commerce mondial (World Trade Centre de Montréal).

De Bucarest, en Roumanie, où il est arrivé hier après trois jours dans la capitale polonaise, M. Bourque s'est dit très satisfait des premières rencontres d'Équipe Montréal. La mission commerciale vise à favoriser des occasions d'affaires en Europe centrale pour les entreprises de la région montréalaise spécialisées dans le développement urbain. Une entreprise du Nouveau-Brunswick s'est également jointe au groupe.

Une douzaine d'entreprises du secteur de l'environnement, de la construction et de l'énergie ainsi que des experts en formation technique et développement urbain accompagnent le maire. Un représentant du gouvernement fédéral, du gouvernement du Québec et de la Caisse de dépôt et placement complètent le groupe.

On s'attend à ce qu'un contrat soit signé sous peu avec les autorités roumaines pour implanter un système d'urgence de type 911 dans l'ensemble du pays, a indiqué hier M. Bourque, sans donner plus de détails. « La Roumanie est très



Photo MARTIN CHAMBERLAND, La Presse

Une fois est coutume: la mission en Europe centrale est la troisième délégation que préside M. Bourque pour le Centre de commerce mondial de Montréal.

proche du Québec, entre autres par la langue française. Et la communauté roumaine est très active à Montréal. »

Tout en facilitant les contacts avec les autorités locales, le maire de Montréal profite des visites pour créer des liens avec ses homologues des villes d'Europe centrale. La mission sera l'occasion de signer une entente d'amitié entre la Ville de Montréal et la capitale de la Roumanie. M. Bourque prononcera quelques conférences.

Il rencontrera des ministres, le premier ministre roumain, des représentants des municipalités et des secteurs commerciaux visés.

À Varsovie comme à Bucarest et Budapest, où elle sera dimanche, la mission est accueillie par les ambassadeurs canadiens. Dans chaque pays, les ambassades sont chargées d'informer les participants sur les structures gouvernementales et les façons de faire des affaires. Des rencontres sont prévues avec des représentants locaux de la Banque mondiale et de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD). Au terme de la mission, M. Bourque poursuivra son voyage en Arménie.

La mission en Europe centrale est la troisième délégation que préside M. Bourque pour le WTC de Montréal. Il a déjà joué le rôle d'ambassadeur lors des voyages en Corée, en Chine et aux Philippines ainsi qu'en Amérique centrale l'hiver dernier.

Équipe Montréal a été créée l'année dernière par le World Trade Centre, en collaboration avec Développement économique Canada et la Ville de Montréal. Le WTC de Montréal est un organisme à but non lucratif lié à la World Trade Centres Association de New York qui a pour mission de venir en aide aux entreprises souhaitant percer les marchés internationaux.

STAR DU JOUR

UNE JOURNÉE MÉMORABLE

SES EXPLOITS LUI ONT VALU UN ARTICLE DANS LA PRESSE !

Voilà un moment précieux à conserver ! Laminée ou encadrée, cette page de La Presse rappellera de beaux souvenirs à la star du jour !

COMMUNIQUEZ AVEC LE CENTRE DE DOCUMENTATION DE

La Presse

(514) 285-7364



PROCÈS ESSOR TRAVEL

L'entreprise attirait ses clients avec des bas prix

CHRISTIANE DESJARDINS

BROCKVILLE (Ontario) — Tous les passagers survivants de l'accident de l'autoroute 401 qui ont témoigné au procès du chauffeur d'Essor Travel, Baljit Singh Bajwa, déplorent sa vitesse excessive. Mais ce n'est qu'en février prochain, alors que reprendra le procès du jeune homme de 19 ans, que l'on connaîtra le fin fond de toute cette affaire.

Hier, après les témoignages de trois autres passagers et d'un automobiliste qui a vu la fourgonnette culbuter à six ou sept reprises le soir du 17 juillet 2000, le procureur de la Couronne, M^e Curt Flanagan, a annoncé qu'une partie de sa preuve était close et que le procès n'allait reprendre que le 18 février 2002. Rappelons que Bajwa est accusé de négligence criminelle pour avoir conduit un véhicule à une vitesse excessive et de manière dangereuse, ce qui a entraîné la mort de cinq personnes et causé des blessures à quatre autres. Tous étaient passagers dans la fourgonnette qu'il conduisait pour le compte d'Essor Travel.

Mais quoi qu'il en soit, l'impression qui se dégage au terme de ces trois premiers jours de procès, c'est qu'Essor Travel, qui ne détenait aucun permis pour le transport commercial de personnes, attirait ses clients avec des prix très bas, recrutait beaucoup de clientèle avec



Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Donna Mullings, une survivante de l'accident qui a coûté la vie à cinq des 14 passagers d'un véhicule d'Essor Travel, à sa sortie, hier, du procès du chauffeur Baljit Singh Bajwa.

le bouche à oreille et, malgré une organisation serrée pour rentabiliser les voyages, fonctionnait à la va-come-je-te-pousse.

Tous les témoins ont raconté qu'ils avaient été informés de l'existence de ces voyages à rabais par des amis. On se passait les cartes professionnelles d'Essor Travel, qui, selon le cas, demandait 40 \$,

50 \$ ou 60 \$ pour le voyage aller-retour entre Montréal et Toronto, soit environ la moitié du prix des autocars nolisés.

L'entreprise, qui appartenait à Jassah Singh Dhillon, un résident de Dollard-des-Ormeaux, indiquait aux clients l'endroit où ils devaient se rendre pour monter à bord, un

centre commercial ou près d'une station de métro par exemple, et à quelle heure. Il est aussi arrivé que la fourgonnette passe prendre le client à son domicile.

Les témoins ont raconté qu'ils payaient une fois rendus dans le véhicule. Bryan Flemming, un étudiant de Concordia qui a survécu à

l'accident, se rappelle avoir déboursé 40 \$ ou 45 \$ lors de son aller vers Toronto, ce qui comprenait aussi le coût de son billet de retour, prévu le lundi 17 juillet. Comme preuve de paiement, on a simplement griffonné à l'endos d'une carte professionnelle d'Essor Travel : payé. C'est ce qu'il a remis au chauffeur pour monter à bord à Toronto, le 17 juillet.

Une fois montés dans la fourgonnette, les passagers empilaient leurs bagages où ils le pouvaient. « Ils ont empilé les bagages un peu partout, par terre et dans le fond de la camionnette », a indiqué hier, Ajoy Das, un survivant âgé de 37 ans, qui a intenté une poursuite civile contre Essor Travel et les gouvernements du Québec et de l'Ontario suite à l'accident.

En aucun moment, selon les témoins, le chauffeur n'a demandé aux passagers de boucler leur ceinture de sécurité. Pire, certaines ceintures n'étaient pas fonctionnelles, selon des témoins.

Soulignons enfin qu'Essor Travel a été démantelée après l'accident et que son propriétaire, Jassah Singh Dhillon, a fait faillite. En septembre dernier, Dhillon a plaidé coupable à une accusation d'avoir illégalement mis sur la route des véhicules servant au transport de passagers.

Le père du poupon mort à Boisbriand en liberté sous conditions

Les radiographies de l'enfant de deux mois et demi démontrent qu'il a été victime de violence

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

LE PÈRE DU poupon de deux mois et demi de Boisbriand mort à la suite de multiples fractures a repris sa liberté sous conditions, hier, après avoir passé près de quatre semaines en détention à la prison de Saint-Jérôme.

La mère de l'enfant avait pu quant à elle recouvrer sa liberté le lendemain de leur arrestation, le 4 juin, parce que la Couronne ne s'y était pas opposée. Les accusations contre la femme sont moindres que celles déposées contre son conjoint. Ce dernier est notamment accusé d'homicide involontaire.

Dans le cas du père âgé de 36 ans, le procureur de la couronne, M^e Pierre-Luc Roland, s'est opposé farouchement à la remise en liberté parce qu'il est convaincu que c'est lui qui a causé la mort de l'enfant en plus de causer des blessures à son jumeau.

Après trois journées d'audience en trois semaines, le juge Carol Richer, de la Cour du

Québec, a accepté de le remettre en liberté.

Son avocat, M^e Jean Arsenault, a démontré au juge que la preuve n'était que circonstancielle. Il est interdit d'entrer dans les détails puisque la requête a été frappée d'une ordonnance de non-publication.

Pour être mis en liberté, l'accusé a dû déposer 5000 \$, tandis que son père s'est montré garant de 50 000 \$. Il devra aussi être chez son frère entre 23 h et 7 h et il lui est interdit d'entrer en contact avec sa conjointe; il pourra toutefois la voir en présence de M^e Arsenault.

Le couple reviendra devant le tribunal le 4 juillet pour connaître la date de son enquête préliminaire.

Le poupon est décédé le 30 janvier à Sainte-Justine et les radiographies avaient clairement démontré qu'il avait été victime de violence à au moins deux reprises.

Une procureure plaide pour le retour d'un Hells derrière les barreaux

ANDRÉ CÉDILOT

LA PROCUREURE DU bureau de lutte contre le crime organisé a plaidé une dizaine de minutes, hier, pour tenter de convaincre la Cour d'appel d'accepter de réviser la décision de libérer sous caution le Hells Angel ontarien Donald Stockford.

D'après M^e Brigitte Bishop, le juge Jean-Guy Boilard, de la Cour supérieure, a erré en libérant Stockford parce qu'il croit que son procès ne pourra s'instruire dans un délai raisonnable, étant donné l'abondante preuve à traduire en anglais.

En agissant de la sorte, M^e Bishop estime que le juge Boilard a non seulement avancé les événements, mais qu'il s'est carrément substitué au juge qui sera appelé à présider le mégaprocès de Stockford et des 41 autres motards accusés de meurtres, trafic de drogue et gangstérisme.

« Le juge Boilard tient pour acquis que l'accusé aura un procès séparé et qu'il faudra traduire tous les documents de preuve. Rien n'est aussi certain », de soutenir l'avocate du ministère public.

Selon elle, il aurait été préférable d'attendre de voir le déroulement des procédures

avant de décider du sort du chef motard des Nomads, en Ontario.

À l'appui de ses propos, M^e Bishop a remis au juge Marc Beauregard, de la Cour d'appel, une copie d'un autre jugement que vient tout juste de rendre le juge Boilard, cette fois à l'endroit du Rocker montréalais Daniel Lanthier, accusé en marge de mêmes crimes graves que Stockford.

Pas plus tard que la semaine dernière, a rappelé l'avocate, le juge Boilard a maintenu l'incarcération de Lanthier en invoquant notamment le fait qu'il ne pouvait présumer du déroulement des éventuelles poursuites judiciaires intentées à la suite de l'opération Printemps 2001.

Pour sa part, l'avocat de Stockford se dit en parfait accord avec la décision du juge Boilard. « Il n'a pas commis d'erreur de droit », soutient M^e Alan Gold, en insistant sur le fait que son client n'a pas de casier judiciaire. À son dire, Stockford respecte en outre à la lettre les conditions de sa remise en liberté, dont un couvre-feu à partir de 19h.

Le juge Beauregard annoncera demain si la Cour d'appel se penchera sur le dossier.

Le second procès de Gilles Dégarie toujours en suspens

Le juge fera savoir ce matin s'il accepte en preuve le témoignage de la victime du premier procès

ANDRÉ CÉDILOT

RIEN N'EST encore décidé en ce qui concerne la tenue du second procès du récidiviste de 48 ans, Gilles Dégarie, accusé d'avoir enlevé, séquestré, agressé sexuellement et menacé de mort une jeune femme de 30 ans.

Après une nuit de réflexion et avoir de nouveau écouté les arguments des avocats, le juge François Doyon, de la Cour du Québec, a décidé hier de revoir en entier le témoignage de la victime avant de décider s'il l'accepte en preuve au procès actuel. Il rendra sa décision ce matin.

Advenant un refus du juge, le procès se terminerait sur-le-champ, l'avocat de la poursuite, Jérôme Gagné ayant déjà indiqué qu'il retirerait les accusations contre Dégarie, l'essentiel de sa preuve reposant sur le témoignage de la victime.

C'est que la jeune femme, se disant traumatisée par le long contre-interrogatoire de deux jours qu'elle a dû subir de la part de Dégarie, qui se défendait seul lors du premier procès en septembre dernier, ne veut absolument plus revenir à la barre et revivre cette douloureuse expérience.

Cette attitude pourrait lui valoir une accusation d'outrage au tribunal, a laissé entendre le juge Doyon, chargé d'instruire ce deuxième procès. À l'issue de la première journée d'audience, mardi, il a même invité la jeune femme à ne pas trop s'éloigner de son domicile afin d'être disponible pour revenir devant le tribunal, le cas échéant.

Reconnu coupable à l'issue de son premier procès en Cour du Québec, Dégarie, qui n'en est pas à ses premiers démêlés avec la justice, a été condamné à 15 ans de pénitencier. La Cour d'appel a toutefois exigé qu'il soit repris à la suite d'une bourde magistrale du juge Gilles Garneau.

Avant même d'avoir rendu son verdict, le juge Garneau, profitant d'une suspension du procès, et en l'absence de Dégarie, avait suggéré à l'avocat de la Couronne de réclamer une sévère peine d'emprisonnement. «La conduite du juge a engendré une crainte sérieuse de partialité», ont conclu trois juges du plus haut tribunal du Québec.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

FUTURE SHOP

AVIS À NOTRE CLIENTÈLE

Veuillez noter l'erreur suivante dans notre circulaire du 27 juin au 3 juillet 2001 :

À la page 23, la lampe « MaLite » gratuite à l'achat de tout jeu « Alone in the dark » n'est pas disponible. Le manufacturier a remplacé cette lampe par une minilampe de poche.

Veuillez nous excuser de tout inconvénient que cela aurait pu causer à notre clientèle.

Merci de votre compréhension.
Département de publicité

2870485

VILLE DE HAMPSTEAD

PROJET : P96442 RÉFECTION DU RÉSEAU D'ÉCLAIRAGE ROUTIER

La Ville de Hampstead demande des soumissions pour l'exécution des travaux de réfection du réseau d'éclairage routier sur diverses rues de son territoire.

Les travaux comprennent, mais sans s'y limiter :

- La fourniture et l'installation de 84 lampadaires décoratifs simples;
- La fourniture et l'installation de 2 lampadaires décoratifs doubles;
- La fourniture et l'installation de 45 lampadaires de type «Cobra»;
- La fourniture et l'installation des bases de béton, des conduits, des conducteurs, des panneaux de distribution et de toutes les pièces nécessaires à l'installation des lampadaires;
- La réfection complète des lieux.

Ne seront prises en considération que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par Groupe-conseil GÉNIVAR inc. Ces formulaires, de même que les plans et devis du projet, prouront être obtenus à compter de 11 h, le jeudi 28 juin 2001, au bureau du Groupe-conseil Génivar inc. située au 89, boulevard Don Quichotte, bureau 9, Ville de l'Île-Perrot (Québec) J7V 6X2; téléphone (514) 453-1621, moyennant un dépôt non remboursable de 125 \$, taxes incluses. Le paiement pour les documents devra être effectué sous forme d'argent comptant ou de chèque visé, fait à l'ordre de GROUPE-CONSEIL GÉNIVAR INC.

Ces soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé ou d'un cautionnement de soumission à l'ordre de la Ville de Hampstead équivalant à 10 % du montant total de la soumission et valide pour une période de 120 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à 50 % du montant global du contrat.

Les soumissions, dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues à l'Hôtel de Ville, 5569, chemin Queen Mary, Hampstead (Québec) H3X 1W5, jusqu'à 11 heures, le jeudi 12 juillet 2001.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.

Me Johathan Shecter, LL.B.
Procureur et Greffier de la Ville

2870148



APPELS DE SOUMISSIONS

Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise :

www.hydroquebec.com/soumissionnez ou en composant un des numéros de téléphone suivants :

Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

2957076



Commission sur le déséquilibre fiscal

AVIS PUBLIC

Consultation publique sur le déséquilibre fiscal

La Commission sur le déséquilibre fiscal a été mise en place le 9 mai 2001 par le gouvernement du Québec. Elle a pour mandat :

- d'identifier et d'analyser les causes fondamentales du déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et le Québec ;
- de susciter et de recueillir les opinions et suggestions d'experts et d'intervenants de la société québécoise et d'ailleurs, quant aux conséquences pratiques de ce déséquilibre et aux solutions concrètes à mettre de l'avant afin de le corriger.

La Commission invite les personnes ou les organismes qui souhaitent exprimer leur opinion sur ce sujet à soumettre un mémoire au plus tard le **21 septembre 2001**. Toutefois, les personnes ou groupes qui ont l'intention de déposer un mémoire devront d'abord le signifier par écrit au Secrétariat de la Commission, au plus tard le **10 août 2001**.

Les mémoires doivent être de format lettre et accompagnés d'un sommaire d'au plus trois pages. Tous les documents qui seront transmis dans le cadre de la présente consultation seront considérés comme publics.

Les mémoires, la correspondance et les demandes de renseignements doivent être adressés à :

M. Mario Albert, secrétaire
Commission sur le déséquilibre fiscal
630, boulevard René-Lévesque, Ouest
5^e étage
Montréal (Québec) H3B 1S6
Tél. : (514) 873-8137 ou (418) 691-2250
Courriel : commission@desequilibrefiscal.gouv.qc.ca

2970026

Gordon Sawyer interrompt sa grève de la faim

CLAUDE-V. MARSOLAIS

APRÈS 37 jours de régime à l’eau avec un peu de café, 15 kg en moins, Gordon Sawyer a mis fin temporairement à la grève de la faim qu’il avait commencé le 21 mai pour revendiquer une subvention de 500 000 \$ destinée à mettre sur pied un centre d’hébergement multidisciplinaire pour les hommes en état de crise.

« Je dois me présenter le 9 juillet devant le Tribunal canadien des droits de la personne, qui a accepté d’examiner la plainte de discrimination déposée contre Radio-Canada à la suite de mon congédiement, il y a maintenant quatre ans. Mes avocats craignaient que je ne sois pas en mesure de témoigner en raison de mon état affaibli, ce qui aurait pu entraîner la remise de la cause », a-t-il confié.

Ce n’est donc pas la lettre ouverte de Claude Roy, directeur du centre préventif d’hébergement d’Anjou, publiée dans *La Presse* d’hier, qui le suppliait de mettre fin à sa grève, parce qu’« elle laisse aux enfants l’image d’un père qui se laisse mou-

rir de faim parce qu’il fait face à un échec », qui l’a fait renoncer à son entreprise.

« Aussitôt que les auditions devant le Tribunal des droits de la personne seront terminées en septembre, je compte bien reprendre mon jeûne », lance-t-il comme pour défier le gouvernement. La semaine dernière, après des rencontres avec des représentants du ministère de la Santé et de la régie régionale de Montréal-Centre, l’ex-journaliste sportif de Radio-Canada et fondateur de l’Office des droits des pères se disait insatisfait des réponses des autorités qui ne lui promettaient qu’une table de concertation chargée d’évaluer les ressources existantes et manquantes pour les hommes en état de crise.

« On me proposait de discuter pendant un an autour d’une table alors que la situation est urgente. Si on avait des ressources adéquates, peut-être que l’agent Hotte de la GRC ne serait pas accusé d’avoir tué sa femme sur le boulevard Métropolitain. Sans compter les 1200 hommes qui se suicident tous les ans au Qué-

bec, dont un très grand nombre à la suite d’une séparation ou d’un divorce », plaide-t-il.

Sawyer projetait d’ouvrir un centre d’une cinquantaine de places pour accueillir, héberger et guider les hommes en difficulté, dans une bâtisse désaffectée, rue Rachel, que la Ville de Montréal était prête à lui céder. Dans son esprit, il s’agirait d’un lieu tenu en partenariat public-privé, où les hommes en difficulté seraient sous la supervision de professionnels en santé mentale.

Selon l’ex-journaliste, il n’y a que le centre préventif d’hébergement d’Anjou qui compte neuf places qui répond à la demande. « Mais pour y être admis il faut avoir eu un passé de violence conjugale. Or, il n’y a rien pour la prévention, pour aider un homme qui vient de se séparer ou de divorcer et qui fait face à des désordres psychologiques. Ce n’est pas étonnant que beaucoup d’hommes se tournent vers l’alcool, les drogues et même le gambling pour tenter d’oublier leur malheur, mais la dépression les guette au bout du tunnel », soutient-il.



Gordon Sawyer

Photo RÉMI LEMÉE, La Presse ©

Jeux sexuels dans un centre jeunesse

PASCALE BRETON

DES ENFANTS du campus Limoges, un centre de réadaptation de Longueuil, se sont livrés à des jeux sexuels pendant quatre mois avant que leur manège ne soit mis au jour par un éducateur.

Les jeux sexuels se sont déroulés à l’Envol, l’une des deux unités d’hébergement du campus Limoges. C’est un jeune qui a sonné l’alarme en se confiant à un éducateur au mois d’avril dernier. La Direction de la protection de la jeunesse a aussitôt ouvert une enquête qui a mené au dépôt d’un rapport, au milieu du mois de juin.

Ce rapport confirme que quelques enfants âgés de neuf à 12 ans se sont livrés, de façon consentante, à des jeux sexuels à compter du mois de janvier. Au mois d’avril, ils étaient huit ou neuf enfants à y prendre part, « à des degrés divers ».

Les auteurs du rapport recommandent entre autres à la direction des centres jeunesse de la Montérégie de resserrer les mesures de contrôle et de surveillance de façon à éviter que de tels jeux ne se reproduisent.

Hier, le directeur général du centre jeunesse de la Montérégie, André Brunelle, a indiqué que la direction est sensible au problème.

« C’est une situation qui nous préoccupe au plus haut point. Il faut comprendre cependant que les unités comme l’Envol ou l’Aquarelle viennent en aide à des jeunes qui ont de sérieuses difficultés de comportement. La plupart possèdent un niveau d’éveil à la sexualité qui n’est pas celui des jeunes de ce même groupe d’âge », a indiqué M. Brunelle par voie de communiqué avant d’ajouter que plusieurs jeunes qui habitent dans ces centres ont été victimes de sévices à caractère sexuel.

Une augmentation de la surveillance ainsi qu’une supervision directe et constante des enfants par les éducateurs sont au nombre des mesures que la direction a adoptées à la suite du rapport accablant de la DPJ. En collaboration avec les parents de ces jeunes, des interventions cliniques, collectives et individuelles ont aussi été entreprises auprès des enfants pour les aider à parler et à extérioriser ce qui s’est produit.

Au mois de novembre 2000, le campus Limoges avait aussi défrayé la manchette parce que quatre jeunes s’étaient livrés à du saccage dans le gymnase de l’établissement.

DU CARACTÈRE!

Tous les dimanches dans

La Presse

LECTURES

IL L'A DIT

IL L'A FAIT

2970182A Association Canadienne de la Dysgraphie Musculaire

TransCanada

I 800 567-ACDM www.rallyetranscanada.ca

HARLEY-DAVIDSON

SATURN

beetle.com inc internet development

ROTES

La Presse

CHQM 97.7 FM Montreal's Best Music

ckoi 96.9 FM

AIR CANADA

CINEMAS

La Presse

LES PETITES ANNONCES

DÈS 8 HEURES!

COMMENT NOUS JOINDRE

Heures d'ouverture: lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30

Par téléphone: (514) 285-7111

Par télécopieur: (514) 848-6287

Adresse postale: Les petites annonces 7, rue Saint-Jacques Montréal, Québec H2Y 1K9

courrielpa@lapresse.ca

Communiquiez les renseignements suivants lors de votre réservation par télécopieur, courriel ou par la poste:

- Nom complet, adresse et numéro de téléphone pour la facturation
- Rubrique, texte et dates de parution
- Personne à joindre pour vérification
- Numéro de téléphone pour vous joindre en semaine entre 8 h et 17 h 30, si différent de celui de la facturation

Avis

Nos annonceurs sont priés de vérifier la teneur de leurs annonces lors de leur première parution. Advenant qu'une annonce soit reproduite incorrectement, l'annonceur doit en aviser aussitôt La Presse qui conviendrait de publier dans la prochaine édition du journal, une version corrigée de celle-ci. Toute erreur ou plainte visant la teneur d'une annonce doit être signifiée le jour de sa parution avant 17 h, pour fins de correction lors de la prochaine édition du journal. De même, en cas d'annulation d'une annonce, l'avis à cette fin doit être donné avant 17 h, du lundi au vendredi, le jour qui précède sa parution.

Les annonces sont sujettes à l'approbation de leur contenu de même qu'à l'approbation du crédit de l'expéditeur.

La Presse se réserve le droit de publier, d'annuler ou de classer correctement toute annonce sous la rubrique appropriée.

Offres d'emploi: Tous les postes sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

AUTOBAINES

3 lignes, 7 jours pour 34,65 \$ (1,65 \$ par ligne, par jour additionnel)

Pour cette offre spéciale, aucun changement ne peut être apporté au texte original en cours de publication. On peut annuler après la première parution, cependant la facturation s'établira obligatoirement pour le nombre de jours de parution demandé lors de la réservation. Payables avant publication.

IMMOBILIER 100

100 VISITES LIBRES
AHUNTSIC, 1400 Guin O, condo neu, 1-2-3 ch., sem. franc, 514-984-9849, 514-928-1172

101 ÎLE DE MONTREAL
ANJOU, beau duplex dét., rénové, 6474 Baldwin, bas libre, 235 000\$, 514-384-2123

AUBAINE, Mercier, duplex 2 x 5, s/sol fin, gar., log. disp. à l'achat, 514-352-1961

PLATEAU MONT-ROYAL
condo aire ouverte, 1er étage, près lumineux, pl. bois franc, porte française dominant accès à la terr., 1 ch. avec walk-in, 109 000 \$, Pl. Procureur, Ref/Max Ambiance, 514-808-6919

ROSEMONT, duplex, 36e, 2 x 4, 2, 2 bath, 2 gar., niveau du sol, 167 000 \$, 450-671-7555

102 CENTRE-VILLE
CARRIÉ ST-LOUIS
3484 av. Laval, 2 condos de 515 pces, 1er étage et entre-sol, 1000 pi car par étage. Possibilité de conversion en cottage sur 2 étages, avec bureau de professionnel. Visite sur rendez-vous 514-286-1901.

103 ST-PAUL O., 3 lofts, approx 1800 pi car, 375 000\$ -385 000\$-395 000\$. 12200 pces, terrasse privée 475 000\$ fenestration superbe 514-288-1292

LOFT 2300 PI CAR., avec foyer, plafonds 18 pi, fenêtres arquées, haut de gamme, décor prof., 550 000 \$, 514-288-1292

105 LAVAL RIVE-NORD
Achetez, vendez, louez sur Internet www.clickman2000.com Texte+photos, etc.: 149 955+ Résultats garantis. 514-990-2542

L.D.R., 4 ch., pas garage, Prix 139 000\$, 514-381-3575.

LAVAL, beau split-level 2 ch, croissant, coin rue, garage, foyer, etc. etc. 134 500 \$ nég., 450-629-0521

109 LAURENTIDES LAUNDAIERE
PRÉS St-Adolphe d'Howard propriété avec gar. Terrain: 320 000 pi car. Eval. min.: 124 200 \$ pour 99 000 \$. Particulier, 1-(819) 688-5290

110 CANTONS DE L'EST
BEAU boisé avec prairie, 190 acres, possibilité de construire, 514-486-0258

112 BORD DE L'EAU
ST-FRANÇOIS Laval, maison sur terrain 25 000 pi car, 145 000 \$ nég., 450-689-5487.

116 MAISON DE CAMPAGNE, DOMAINES
FRELIGHSBURG Calme, 45 min. de Mt., 34 acres boisées + 10 cultivables, 3 ch. très fenêtré, s/sol, étang 450-298-1206

ST-VALLIER, à 30 milles en bord de Québec, vue sur le fleuve. Prix éval. 450-653-6829.

118 LAURENTIDES
PRÉS St-Adolphe d'Howard propriété avec gar. Terrain: 320 000 pi car. Eval. min.: 124 200 \$ pour 99 000 \$. Particulier, 1-(819) 688-5290

119 LAURENTIDES
PRÉS St-Adolphe d'Howard propriété avec gar. Terrain: 320 000 pi car. Eval. min.: 124 200 \$ pour 99 000 \$. Particulier, 1-(819) 688-5290

120 LAURENTIDES
PRÉS St-Adolphe d'Howard propriété avec gar. Terrain: 320 000 pi car. Eval. min.: 124 200 \$ pour 99 000 \$. Particulier, 1-(819) 688-5290

121 FERMES, TERRES
CHERTCOY, lac privé, 2700 000 pi car., terrain boisé, 17 000 000 pi car et rivière, développement, placements, etc., 1200 000\$. 514-939-1794, 514-597-2479, 450-668-6254

122 TERRAINS RESIDENTIELS
LORRAINE (En Haut), 6500 pi car, infra incl. 100%, 29 000 \$ incl. 514-983-3190

123 PRÉTS HYPOTHÉCAIRES/RESIDENTIELS
ARGENT vite, 1ère 2e, C. ST-ONGE CTR. 733-4214

131 ÎLE DE MONTREAL
8355 BERRI, superbe condo, 2 ch., foyer, stat., bois, 3 électros, 990 \$, 514-233-2752

132 JARDINS LASALLE
3/4, 4/4, 5/4 A PARTIR DE 3315 Jour: 364-5872

133 JARDINS ST-GEORGES
3/4-3925; 4/4-4415; 5/4-4925; 6/4-4415; 7/4-4415; 8/4-4415; 9/4-4415; 10/4-4415; 11/4-4415; 12/4-4415; 13/4-4415; 14/4-4415; 15/4-4415; 16/4-4415; 17/4-4415; 18/4-4415; 19/4-4415; 20/4-4415; 21/4-4415; 22/4-4415; 23/4-4415; 24/4-4415; 25/4-4415; 26/4-4415; 27/4-4415; 28/4-4415; 29/4-4415; 30/4-4415; 31/4-4415; 32/4-4415; 33/4-4415; 34/4-4415; 35/4-4415; 36/4-4415; 37/4-4415; 38/4-4415; 39/4-4415; 40/4-4415; 41/4-4415; 42/4-4415; 43/4-4415; 44/4-4415; 45/4-4415; 46/4-4415; 47/4-4415; 48/4-4415; 49/4-4415; 50/4-4415; 51/4-4415; 52/4-4415; 53/4-4415; 54/4-4415; 55/4-4415; 56/4-4415; 57/4-4415; 58/4-4415; 59/4-4415; 60/4-4415; 61/4-4415; 62/4-4415; 63/4-4415; 64/4-4415; 65/4-4415; 66/4-4415; 67/4-4415; 68/4-4415; 69/4-4415; 70/4-4415; 71/4-4415; 72/4-4415; 73/4-4415; 74/4-4415; 75/4-4415; 76/4-4415; 77/4-4415; 78/4-4415; 79/4-4415; 80/4-4415; 81/4-4415; 82/4-4415; 83/4-4415; 84/4-4415; 85/4-4415; 86/4-4415; 87/4-4415; 88/4-4415; 89/4-4415; 90/4-4415; 91/4-4415; 92/4-4415; 93/4-4415; 94/4-4415; 95/4-4415; 96/4-4415; 97/4-4415; 98/4-4415; 99/4-4415; 100/4-4415; 101/4-4415; 102/4-4415; 103/4-4415; 104/4-4415; 105/4-4415; 106/4-4415; 107/4-4415; 108/4-4415; 109/4-4415; 110/4-4415; 111/4-4415; 112/4-4415; 113/4-4415; 114/4-4415; 115/4-4415; 116/4-4415; 117/4-4415; 118/4-4415; 119/4-4415; 120/4-4415; 121/4-4415; 122/4-4415; 123/4-4415; 124/4-4415; 125/4-4415; 126/4-4415; 127/4-4415; 128/4-4415; 129/4-4415; 130/4-4415; 131/4-4415; 132/4-4415; 133/4-4415; 134/4-4415; 135/4-4415; 136/4-4415; 137/4-4415; 138/4-4415; 139/4-4415; 140/4-4415; 141/4-4415; 142/4-4415; 143/4-4415; 144/4-4415; 145/4-4415; 146/4-4415; 147/4-4415; 148/4-4415; 149/4-4415; 150/4-4415; 151/4-4415; 152/4-4415; 153/4-4415; 154/4-4415; 155/4-4415; 156/4-4415; 157/4-4415; 158/4-4415; 159/4-4415; 160/4-4415; 161/4-4415; 162/4-4415; 163/4-4415; 164/4-4415; 165/4-4415; 166/4-4415; 167/4-4415; 168/4-4415; 169/4-4415; 170/4-4415; 171/4-4415; 172/4-4415; 173/4-4415; 174/4-4415; 175/4-4415; 176/4-4415; 177/4-4415; 178/4-4415; 179/4-4415; 180/4-4415; 181/4-4415; 182/4-4415; 183/4-4415; 184/4-4415; 185/4-4415; 186/4-4415; 187/4-4415; 188/4-4415; 189/4-4415; 190/4-4415; 191/4-4415; 192/4-4415; 193/4-4415; 194/4-4415; 195/4-4415; 196/4-4415; 197/4-4415; 198/4-4415; 199/4-4415; 200/4-4415; 201/4-4415; 202/4-4415; 203/4-4415; 204/4-4415; 205/4-4415; 206/4-4415; 207/4-4415; 208/4-4415; 209/4-4415; 210/4-4415; 211/4-4415; 212/4-4415; 213/4-4415; 214/4-4415; 215/4-4415; 216/4-4415; 217/4-4415; 218/4-4415; 219/4-4415; 220/4-4415; 221/4-4415; 222/4-4415; 223/4-4415; 224/4-4415; 225/4-4415; 226/4-4415; 227/4-4415; 228/4-4415; 229/4-4415; 230/4-4415; 231/4-4415; 232/4-4415; 233/4-4415; 234/4-4415; 235/4-4415; 236/4-4415; 237/4-4415; 238/4-4415; 239/4-4415; 240/4-4415; 241/4-4415; 242/4-4415; 243/4-4415; 244/4-4415; 245/4-4415; 246/4-4415; 247/4-4415; 248/4-4415; 249/4-4415; 250/4-4415; 251/4-4415; 252/4-4415; 253/4-4415; 254/4-4415; 255/4-4415; 256/4-4415; 257/4-4415; 258/4-4415; 259/4-4415; 260/4-4415; 261/4-4415; 262/4-4415; 263/4-4415; 264/4-4415; 265/4-4415; 266/4-4415; 267/4-4415; 268/4-4415; 269/4-4415; 270/4-4415; 271/4-4415; 272/4-4415; 273/4-4415; 274/4-4415; 275/4-4415; 276/4-4415; 277/4-4415; 278/4-4415; 279/4-4415; 280/4-4415; 281/4-4415; 282/4-4415; 283/4-4415; 284/4-4415; 285/4-4415; 286/4-4415; 287/4-4415; 288/4-4415; 289/4-4415; 290/4-4415; 291/4-4415; 292/4-4415; 293/4-4415; 294/4-4415; 295/4-4415; 296/4-4415; 297/4-4415; 298/4-4415; 299/4-4415; 300/4-4415; 301/4-4415; 302/4-4415; 303/4-4415; 304/4-4415; 305/4-4415; 306/4-4415; 307/4-4415; 308/4-4415; 309/4-4415; 310/4-4415; 311/4-4415; 312/4-4415; 313/4-4415; 314/4-4415; 315/4-4415; 316/4-4415; 317/4-4415; 318/4-4415; 319/4-4415; 320/4-4415; 321/4-4415; 322/4-4415; 323/4-4415; 324/4-4415; 325/4-4415; 326/4-4415; 327/4-4415; 328/4-4415; 329/4-4415; 330/4-4415; 331/4-4415; 332/4-4415; 333/4-4415; 334/4-4415; 335/4-4415; 336/4-4415; 337/4-4415; 338/4-4415; 339/4-4415; 340/4-4415; 341/4-4415; 342/4-4415; 343/4-4415; 344/4-4415; 345/4-4415; 346/4-4415; 347/4-4415; 348/4-4415; 349/4-4415; 350/4-4415; 351/4-4415; 352/4-4415; 353/4-4415; 354/4-4415; 355/4-4415; 356/4-4415; 357/4-4415; 358/4-4415; 359/4-4415; 360/4-4415; 361/4-4415; 362/4-4415; 363/4-4415; 364/4-4415; 365/4-4415; 366/4-4415; 367/4-4415; 368/4-4415; 369/4-4415; 370/4-4415; 371/4-4415; 372/4-4415; 373/4-4415; 374/4-4415; 375/4-4415; 376/4-4415; 377/4-4415; 378/4-4415; 379/4-4415; 380/4-4415; 381/4-4415; 382/4-4415; 383/4-4415; 384/4-4415; 385/4-4415; 386/4-4415; 387/4-4415; 388/4-4415; 389/4-4415; 390/4-4415; 391/4-4415; 392/4-4415; 393/4-4415; 394/4-4415; 395/4-4415; 396/4-4415; 397/4-4415; 398/4-4415; 399/4-4415; 400/4-4415; 401/4-4415; 402/4-4415; 403/4-4415; 404/4-4415; 405/4-4415; 406/4-4415; 407/4-4415; 408/4-4415; 409/4-4415; 410/4-4415; 411/4-4415; 412/4-4415; 413/4-4415; 414/4-4415; 415/4-4415; 416/4-4415; 417/4-4415; 418/4-4415; 419/4-4415; 420/4-4415; 421/4-4415; 422/4-4415; 423/4-4415; 424/4-4415; 425/4-4415; 426/4-4415; 427/4-4415; 428/4-4415; 429/4-4415; 430/4-4415; 431/4-4415; 432/4-4415; 433/4-4415; 434/4-4415; 435/4-4415; 436/4-4415; 437/4-4415; 438/4-4415; 439/4-4415; 440/4-4415; 441/4-4415; 442/4-4415; 443/4-4415; 444/4-4415; 445/4-4415; 446/4-4415; 447/4-4415; 448/4-4415; 449/4-4415; 450/4-4415; 451/4-4415; 452/4-4415; 453/4-4415; 454/4-4415; 455/4-4415; 456/4-4415; 457/4-4415; 458/4-4415; 459/4-4415; 460/4-4415; 461/4-4415; 462/4-4415; 463/4-4415; 464/4-4415; 465/4-4415; 466/4-4415; 467/4-4415; 468/4-4415; 469/4-4415; 470/4-4415; 471/4-4415; 472/4-4415; 473/4-4415; 474/4-4415; 475/4-4415; 476/4-4415; 477/4-4415; 478/4-4415; 479/4-4415; 480/4-4415; 481/4-4415; 482/4-4415; 483/4-4415; 484/4-4415; 485/4-4415; 486/4-4415; 487/4-4415; 488/4-4415; 489/4-4415; 490/4-4415; 491/4-4415; 492/4-4415; 493/4-4415; 494/4-4415; 495/4-4415; 496/4-4415; 497/4-4415; 498/4-4415; 499/4-4415; 500/4-4415; 501/4-4415; 502/4-4415; 503/4-4415; 504/4-4415; 505/4-4415; 506/4-4415; 507/4-4415; 508/4-4415; 509/4-4415; 510/4-4415; 511/4-4415; 512/4-4415; 513/4-4415; 514/4-4415; 515/4-4415; 516/4-4415; 517/4-4415; 518/4-4415; 519/4-4415; 520/4-4415; 521/4-4415; 522/4-4415; 523/4-4415; 524/4-4415; 525/4-4415; 526/4-4415; 527/4-4415; 528/4-4415; 529/4-4415; 530/4-4415; 531/4-4415; 532/4-4415; 533/4-4415; 534/4-4415; 535/4-4415; 536/4-4415; 537/4-4415; 538/4-4415; 539/4-4415; 540/4-4415; 541/4-4415; 542/4-4415; 543/4-4415; 544/4-4415; 545/4-4415; 546/4-4415; 547/4-4415; 548/4-4415; 549/4-4415; 550/4-4415; 551/4-4415; 552/4-4415; 553/4-4415; 554/4-4415; 555/4-4415; 556/4-4415; 557/4-4415; 558/4-4415; 559/4-4415; 560/4-4415; 561/4-4415; 562/4-4415; 563/4-4415; 564/4-4415; 565/4-4415; 566/4-4415; 567/4-4415; 568/4-4415; 569/4-4415; 570/4-4415; 571/4-4415; 572/4-4415; 573/4-4415; 574/4-4415; 575/4-4415; 576/4-4415; 577/4-4415; 578/4-4415; 579/4-4415; 580/4-4415; 581/4-4415; 582/4-4415; 583/4-4415; 584/4-4415; 585/4-4415; 586/4-4415; 587/4-4415; 588/4-4415; 589/4-4415; 590/4-4415; 591/4-4415; 592/4-4415; 593/4-4415; 594/4-4415; 595/4-4415; 596/4-4415; 597/4-4415; 598/4-4415; 599/4-4415; 600/4-4415; 601/4-4415; 602/4-4415; 603/4-4415; 604/4-4415; 605/4-4415; 606/4-4415; 607/4-4415; 608/4-4415; 609/4-4415; 610/4-4415; 611/4-4415; 612/4-4415; 613/4-4415; 614/4-4415; 615/4-4415; 616/4-4415; 617/4-4415; 618/4-4415; 619/4-4415; 620/4-4415; 621/4-4415; 622/4-4415; 623/4-4415; 624/4-4415; 625/4-4415; 626/4-4415; 627/4-4415; 628/4-4415; 629/4-4415; 630/4-4415; 631/4-4415; 632/4-4415; 633/4-4415; 634/4-4415; 635/4-4415; 636/4-4415; 637/4-4415; 638/4-4415; 639/4-4415; 640/4-4415; 641/4-4415; 642/4-4415; 643/4-4415; 644/4-4415; 645/4-4415; 646/4-4415; 647/4-4415; 648/4-4415; 649/4-4415; 650/4-4415; 651/4-4415; 652/4-4415; 653/4-4415; 654/4-4415; 655/4-4415; 656/4-4415; 657/4-4415; 658/4-4415; 659/4-4415; 660/4-4415; 661/4-4415; 662/4-4415; 663/4-4415; 664/4-4415; 665/4-4415; 666/4-4415; 667/4-4415; 668/4-4415; 669/4-4415; 670/4-4415; 671/4-4415; 672/4-4415; 673/4-4415; 674/4-4415; 675/4-4415; 676/4-4415; 677/4-4415; 678/4-4415; 679/4-4415; 680/4-4415; 681/4-4415; 682/4-4415; 683/4-4415; 684/4-4415; 685/4-4415; 686/4-4415; 687/4-4415; 688/4-4415; 689/4-4415; 690/4-4415; 691/4-4415; 692/4-4415; 693/4-4415; 694/4-4415; 695/4-4415; 696/4-4415; 697/4-4415; 698/4-4415; 699/4-4415; 700/4-4415; 701/4-4415; 702/4-4415; 703/4-4415; 704/4-4415; 705/4-4415; 706/4-4415; 707/4-4415; 708/4-4415; 709/4-4415; 710/4-4415; 711/4-4415; 712/4-4415; 713/4-4415; 714/4-4415; 715/4-4415; 716/4-4415; 717/4-4415; 718/4-4415; 719/4-4415; 720/4-4415; 721/4-4415; 722/4-4415; 723/4-4415; 724/4-4415; 725/4-4415; 726/4-4415; 727/4-4415; 728/4-4415; 729/4-4415; 730/4-4415; 731/4-4415; 732/4-4415; 733/4-4415; 734/4-4415; 735/4-4415; 736/4-4415; 737/4-4415; 738/4-4415; 739/4-4415; 740/4-4415; 741/4-4415; 742/4-4415; 743/4-4415; 744/4-4415; 745/



DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

900

DÉCÈS

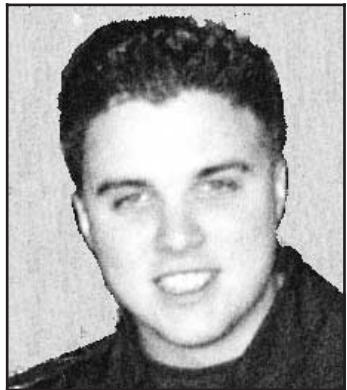
AUBUCHON MMM.CD, Richard

1930 - 2001

À Montréal, le 26 juin 2001, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Richard Aubuchon MMM.CD, époux de Mme Madeleine Rompré. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, Michel (Debby), Maryse (Walter), ses quatre petits-enfants, Marc-Jason, Danielle, Pamela, Leyla, sa soeur Raymonde, son beau-frère Marcel, neveux et nièces. La famille accueillera parents et amis(es) au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal

Les funérailles auront lieu le vendredi 29 juin à 14 heures en l'église Ste-Claire, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures des visites: mercredi de 19 à 22 h, jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.


BARBE, Guillaume
1973 - 2001

À Blainville, le 26 juin 2001, à l'âge de 27 ans, est décédé accidentellement, Guillaume Barbe, fils de M. Guy Barbe et Mme Suzanne Lauzon. Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses sœurs, Karina (Cristophe Bélaïr), Mylène, son frère Gabriel, sa copine Nathalie Jones, ses grands-parents maternels, Marie-Paule Tourangeau et André Lauzon, ses grands-parents paternels, Murielle Trépanier et Gérard Barbe, ses oncles, ses tantes, cousins, cousines, ses amis et collègues de travail. Exposé au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval

le jeudi 28 juin 2001 de 19 à 22 h, vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, samedi à partir de 8 h 30. Les funérailles auront lieu samedi à 11 h en l'église Ste-Dorothée, 655 rue Principale à Laval, et de là au cimetière Ste-Dorothée.


BLUTEAU-LECAVALIER, Gabrielle
1918 - 2001

À Montréal, le 27 juin 2001, à l'âge de 83 ans, est décédée Gabrielle Lecavalier, épouse de feu Ludger Bluteau. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: Lise (Réjean), Huguette, Nicole (Pierre), Pierre, Diane, Danielle (Mario), Denis (Monique), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. Elle laisse aussi dans le deuil, sa soeur Françoise, neveux et nièces et de nombreux amis. La famille accueillera parents et amis(es) au

Complexe funéraire Magnus Poirier inc.
6825, Sherbrooke Est, Montréal

Les funérailles auront lieu le samedi 30 juin à 11 heures en l'église St-François d'Assise, et de là au Repos St-François d'Assise. Heures des visites: vendredi de 12 h à 17 h et de 19 à 22 h, samedi de 9 h à 10 h.

CADIEUX, Claude

1932 - 2001

Accidentellement, le 25 juin 2001, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Claude Cadieux, retraité de la Ville de Montréal, époux de feu Pauline Trudeau. Il laisse dans le deuil sa fille Manon, son fils Paul (Martine Côte), sa petite-fille Geneviève et son amie Rose Tremblay, ses frères, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs. La famille accueillera parents et amis(es) au

Complexe funéraire
Pierre Tétrault inc.
549, Samuel-de-Champplain
(à l'est de Montarville)
(sortie 19 de la Route 132)
Boucherville

Une liturgie de la Parole en présence des cendres sera célébrée le vendredi 29 juin à 20 h en la chapelle du complexe funéraire. Heures de visite: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 20 h. Des dons à un organisme de votre choix seraient appréciés.

CHARBONNEAU, Jean

À la résidence Angelica, le 27 juin 2001, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Jean Charbonneau, époux de feu Cécile Lalonde. Il laisse dans le deuil ses filles Marie, Carole (Yves Lorange), ses petits-enfants Catherine (Todd Atwood), Alexandra, Simon-Olivier et Louis-Philippe ainsi qu'une arrière-petite-fille Cécilia. Tous nos remerciements au personnel de l'unité 2-B de la résidence Angelica. Veuillez remplacer l'envoi de fleurs par des dons aux Petits frères des pauvres (4624, rue Garnier, Montréal H2S 9Z9). Exposé au

Centre funéraire Côte-des-Neiges inc.
4525, chemin de la Côte-des-Neiges
Montréal (Québec) H3V 1E7
Téléphone: (514) 342-8000

Les funérailles auront lieu le samedi 30 juin à 11 h en la chapelle du Centre funéraire Côte-des-Neiges et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Heures des visites: samedi de 9 à 11 h.

Tout le monde a quelque
chose à dire sur la publicité.

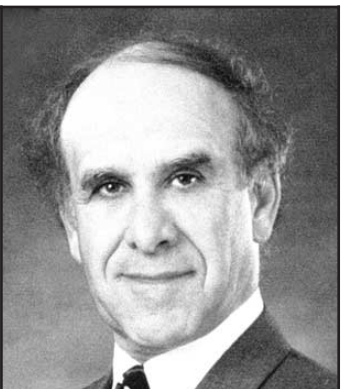
Nous sommes à l'écoute.

Vous réagissez à la publicité.
NCP réagit pour vous.



LES NORMES PUBLIQUES
DE LA PUBLICITÉ

4823, rue Sherbrooke Ouest, Bureau 130, Montréal
(Québec) H3Z 1G7
1-877-656-8646 • www.normespub.com


COUTURE, Yvon
1938 - 2001

À Laval, le 23 juin 2001, à l'âge de 62 ans, est décédé monsieur Yvon Couture, traducteur, au terme d'une courageuse lutte. Il laisse dans le deuil son épouse, Estelle Francoeur, ses enfants, Jean-François (Lise Fournier), Marie-Hélène (Benoît Labrecque) et Jean-Yves. Il laisse aussi ses sœurs et son frère, ainsi que de nombreux parents et amis.

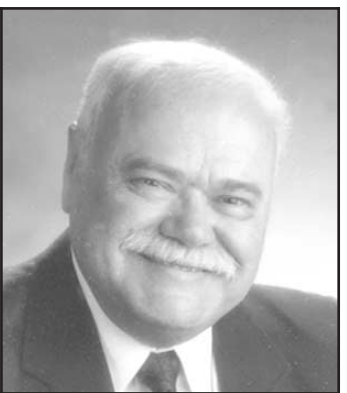
Une reconnaissance toute spéciale à Louise et Serge, qui ont été de merveilleux soutiens tout au long de cette terrible épreuve.

La famille tient à remercier les infirmières des soins à domicile du CLSC des Mille-Îles ainsi que le personnel soignant des unités d'oncologie et de soins palliatifs de la Cité de la Santé.

La famille recevra les condoléances le samedi 30 juin 2001 à compter de midi, au:

Mausolée Saint-Martin
(édifice située en arrière du)
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval

Une cérémonie religieuse suivra à 15 heures. Vos marque de sympathie peuvent se traduire par des dons à la Fondation des soins palliatifs de la Cité de la Santé de Laval, 1755 René Laennec, Ville de Laval, Qc, H7M 3L9.


DAIGNEAULT, Jean-Guy

À Montréal, le 26 juin 2001, à l'âge de 73 ans, est décédé Jean-Guy Daigneault, époux de Gertrude Gagnon. Il laisse dans le deuil ses frères et sœurs, Germain (Suzanne), Marguerite (feu Raymond), Françoise (Henri), Marcel (Andrea) ainsi que ses belles-sœurs, Denise (Raymond), Alice (Alphonse) et Rita (feu Jean-Marie), neveux, nièces, parents et amis.

Jean-Guy a fait parti du comité comme directeur de la Caisse Desjardins du Parc Sir-G-E-Cartier de Montréal durant de nombreuses années, ainsi que la Société Historique et d'autres organismes dans le Sud-Ouest. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer ou offrandes de messe seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
4505, Notre-Dame Ouest

Les funérailles auront lieu le samedi 30 juin 2001 à 11 heures en l'église St-Zotique, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

D'ELIA, Maria-Giuseppa

1915 - 2001

À Montréal-Nord, le 25 juin 2001, à l'âge de 85 ans, est décédée Maria-Giuseppa D'Elia, épouse de feu Pietro Ricciardi. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Francesco (Teresa), Nicola (Rosanna), Carmela (Alfredo), Giovanni et Pasquale, ainsi que ses neveux et nièces, proches parents et amis. Exposé au

Complexe funéraire Loreto
4975, des Grandes Prairies, St-Léonard

Les funérailles auront lieu le vendredi 29 juin 2001 à 11 h à la paroisse Notre-Dame-de-Pompei, et de là au cimetière Repos St-François d'Assise, lieu de la sépulture. Heures des visites: mercredi et jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h.

Pour informations: (514) 325-3535

DORÉ, Hermine

1912 - 2001

Au Centre hospitalier Laurentien, de Ste-Agathe-des-Monts, le 21 juin 2001, à l'âge de 89 ans, est décédée dame Hermine Doré, fille de feu Charles Doré et de feu Virginie Desjardins. Elle laisse dans le deuil une belle-sœur Liliane Brunet (feu René Doré), plusieurs neveux et nièces ainsi que de nombreux parents et amis(es). Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée.

Les funérailles auront lieu vendredi le 29 juin, à 10 h 30, en l'église paroissiale de Ste-Agathe-des-Monts. Direction funéraire

J.H. Vanier et Fils
36 rue Bruno, Ste-Agathe-des-Monts
819-326-3322

FUOCO, Teresa (née Di Stasi)

1923 - 2001

À Montréal, le 25 juin 2001, à l'âge de 77 ans, est décédée Teresa Di Stasi, épouse de feu Dante Fuoco. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Tony et Frank, ainsi que son frère, ses sœurs, plusieurs neveux, nièces, parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
175, Jean-Talon Est, Montréal

Les funérailles auront lieu le vendredi 29 juin 2001 à midi en l'église Madonna Della Difesa, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Heures des visites: mercredi et jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi de 10 à 30.

GATIEN, Cécile

1910 - 2001

À LaSalle, le 26 juin 2001, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Cécile Gatién Clément, épouse de feu Jean-Baptiste Ovida Clément. Elle laisse dans le deuil ses enfants, Louise, Hélène (Marc Rowan), ses petits-enfants, Éric, Stéphanie, Katherine ainsi que plusieurs parents et amis. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
3860, Décarie, Montréal

Les funérailles auront lieu le vendredi 29 juin 2001 à 14 heures dans le complexe, et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: vendredi à compter de 10 h.

HOULE-DUNN, Marguerite

1910 - 2001

À Châteauguay, le 26 juin 2001, est décédée à l'âge de 91 ans, Mme Marguerite Dunn, veuve de M. J. Hector Houle, demeurant au Manoir Parent à Châteauguay et autrefois de Sorel.

Mme Houle laisse dans le deuil sa fille Odette (Gordon Pottie), sa belle-fille Lise Emond (feu Yvon Houle), ses petits-enfants: Jean-François (Éliane), Louis Serge (Mireille), Marc André, Pierre Yves (Brian), Georges Alain (Josée), Daniel (Alexandra) et Ginette, six arrière-petits-enfants, Guillaume, Sébastien, Darren, Michelle, Florence et Julien; ses neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. Mme Houle sera exposée au salon:

Mandeville & Mineau
80 rue Charlotte, Secteur Sorel

Heures d'accueil: vendredi de 10 heures à 14 heures. Les funérailles auront lieu en l'église de St-Gabriel, le vendredi 29 juin à 14 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière de Sorel. La famille apprécierait des dons à la Fondation des maladies du cœur. Direction funéraire:

Mandeville & Mineau, Secteur Sorel

LAPIERRE, Paul

1948 - 2001

À Ste-Geneviève, le 23 juin 2001, à l'âge de 52 ans, est décédé M. Paul Lapierre, époux de Mme Diane St-Jean. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, David et Sabrina, ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que de nombreux autres parents et amis. Selon ses volontés, il ne sera pas exposé. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
16114, boul. Gouin Ouest, Ste-Geneviève

Les funérailles auront lieu le vendredi 29 juin 2001 à 14 h en l'église Ste-Geneviève, 16037 boul. Gouin Ouest, et de là au cimetière Ste-Geneviève de Pierrefonds. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Les dons à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés. Heures des visites: vendredi à compter de midi.

MALLETTE (Proulx), Etienne

1927 - 2001

À l'île Perrot, le 22 juin 2001, à l'âge de 74 ans, est décédée Mme Etienne Proulx, épouse de M. Jean-Claude Mallette. Outre son épouse, elle laisse dans le deuil ses enfants: Carole (Pierre Robert), Daniel (Lise Allard) et Robert, ses sept petits-enfants, frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, ainsi que de nombreux autres parents et amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu le vendredi 29 juin à 11 h en l'église Ste-Jeanne de Chantal, Notre-Dame de l'île Perrot, et de là au cimetière de la paroisse. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10 h. Au lieu de fleurs, les dons à la Société canadienne du cancer seraient appréciés.

Direction Urgel Bourgie

MARCIL (Malo), Jeanne
1903 - 2001

À Ste-Geneviève, le 27 juin 2001, à l'âge de 97 ans, est décédée Mme Jeanne Malo, épouse de feu Gérard Marcil. Elle laisse dans le deuil ses enfants Jean-Guy (Rita), Roger, Gisèle (feu Rodderick), Denise (feu Léo) et René (Solange), ses nombreux petits-enfants et arrière-petits-enfants, sa soeur Estelle (C.N.D.) ainsi que plusieurs autres parents et amis. La famille recevra les condoléances au

Complexe funéraire Urgel Bourgie
16114, boul. Gouin O., Ste-Geneviève

Les funérailles auront lieu le vendredi 29 juin à 11 h en l'église Ste-Geneviève, 16037 boul. Gouin Ouest. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures de visites: jeudi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, vendredi à compter de 9 h.


MARSOLAIS (Beaudoin), Cécile

À St-Jean-sur-Richelieu, le 22 juin 2001, à l'âge de 96 ans, est décédée paisiblement dans son sommeil, Mme Cécile Beaudoin, épouse de feu Dr A. Marsolais. Elle laisse dans le deuil ses filles Gilles (Jo-Ann Quérel) et Jean (Rita Dionne-Marsolais), ses petits-enfants Annie et Éric (Karen Richardson) et son arrière-petits-fils Kevin.

Les funérailles auront lieu le mardi 3 juillet à 17 h, en l'église St-Joseph de Mont-Royal, 1620 boulevard Laird à Ville Mont-Royal. La famille accueillera parents et amis à l'église à compter de 16 h 45.

En guise de sympathie, des dons à la Fondation de l'Hôpital du Haut-Richelieu, 920 boul. du Séminaire Nord, St-Jean-sur-Richelieu, J3A 1B7, seraient appréciés.

DÉCÈS


GAULIN, Jean-François
1973 - 2001

À Blainville, le 26 juin 2001, à l'âge de 28 ans, est décédé accidentellement Jean-François Gaulin, fils de M. Paul Gaulin (Chantal Valois) et de Mme Jocelyne Hébert (Hugo Gravel). Outre ses parents, il laisse dans le deuil ses oncles, ses tantes, ainsi que de nombreux amis, toute la famille et les clients du Groupe Induspac. Exposé au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est
Duvernay, Laval

le vendredi 29 juin 2001 de 14 à 17 h et de 19 à 22 h, le samedi à partir de 8 h 30. Les funérailles auront lieu samedi à 10 h en l'église Ste-Thérèse d'Avila, 10, rue de l'Eglise à Ste-Thérèse, et de là au Complexe St-Martin.

MICHAUD, Rita

À Montréal, le 17 juin 2001, à l'âge de 83 ans, est décédée suite à une longue maladie, dame Rita Michaud. Elle laisse dans le deuil sa belle-sœur Marguerite Baignée (Omer) et ses neveux et nièces. La famille désire remercier le personnel de Providence Notre-Dame-de-Lourdes pour leurs bons soins. Elle accueillera parents et amis à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle, 2585 Pie-IX, le vendredi 29 juin à 10 h 30, suivront les funérailles à 11 h et l'inhumation au Repos St-François d'Assise.


MORISSETTE (Rialland), Yvonne
1912 - 2001

À Montréal, le 26 juin 2001, est décédée Yvonne Rialland Morissette, à l'âge de 89 ans, épouse de feu Julien Morissette, journaliste. Elle laisse dans le deuil son fils Yves-Marie et son épouse Margriet Zwarts, sa petite-fille Marieke ainsi que de nombreux parents et amis. Diplômée de la Faculté des sciences sociales, économiques et politiques de l'Université de Montréal, Mme Morissette avait fait carrière dans le journalisme avant de se consacrer à de nombreuses activités bénévoles qui lui valurent en 1999 la Médaille de la Gouverneure Générale du Canada pour l'entraide.

Un service funèbre sera célébré, après incinération, à la chapelle de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde le vendredi 29 juin à 14 h. Les cendres seront déposées ultérieurement au cimetière français de la Côte-des-Neiges. Au lieu de fleurs, un don à la Fondation Centraide serait très apprécié.

MORSLY, Anissa (née Graham)

À l'hôpital Notre-Dame, est décédée Anissa Morsly, le 24 juin 2001, à l'âge de 54 ans, des suites d'une longue maladie. Elle laisse dans le deuil, son époux, Aeniss, ses enfants, Safia et Malia, ainsi que toute la famille. L'inhumation aura lieu au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, le jeudi 28 juin à 11 h.

Direction funéraire: Kane & Fetterly

NAOUM, Yvette

1941 - 2001

est décédée le 26 juin 2001, à la suite d'une longue maladie. Elle laisse dans le deuil, son frère René (Marcelle Ashi), sa soeur Antoinette (Michel Naccache), ainsi que plusieurs neveux et nièces, parents et amis. Précédée par ses frères, Maurice, Albert, Amal, Raphael, Edmond et Gamal. Elle sera exposée au

Salon funéraire Urgel Bourgie
816, Ste-Croix, Ville St-Laurent

le vendredi 29 juin de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu en l'église St-Laurent, 805 boul. Ste-Croix, le samedi 30 juin à 11 h. L'inhumation suivra au cimetière St-Laurent, lieu de sépulture. Au lieu de fleurs, des dons à la Société canadienne du cancer ou à la paroisse Saint-Sauveur seraient appréciés.

NAVET (née Chapleau), Jeannette

1912 - 2001

À l'hôpital Lakeshore, le 25 juin 2001, à l'âge de 89 ans, est décédée Mme Jeannette Navet, veuve de feu Lucien Navet. Elle était la fille de Elizabeth Beausoleil et de Henri Chapleau de Terrebonne. Elle laisse dans le deuil son fils Henri, époux de Michèle Bonin, leurs enfants: Jean-Luc, Chantal (décédée), Nathalie et Pascale et leurs petits-enfants: Valérie et Nicolas Navet, Emilie et Alexandre Martin ainsi que de nombreux parents et amis. Selon sa volonté, elle ne sera pas exposée. Le service religieux sera célébré en l'église St-Louis de France de Terrebonne, le vendredi 29 juin à 11 h. L'inhumation suivra au cimetière de Terrebonne.

En guise de sympathie, un don à la Fondation de l'hôpital Ste-Justine, où elle s'est dévouée durant de nombreuses années, serait grandement apprécié.

La direction des funérailles a été confiée à la Direction funéraire St-Louis inc., 939 St-Louis, Terrebonne. 450-471-4092

DÉCÈS

PERRON, Joseph

1933 - 2001

À Montréal, le 26 juin 2001, à l'âge de 67 ans, est décédé Joseph Perron, époux de Denise Marineau. Outre son épouse, il laisse dans le deuil, son fils Alain (Martine Frégeau), ses frères, Aimé (Françoise Martin), Léo (Agnès Thomas), sa soeur Céline, ses belles-sœurs, beaux-frères, Monique (Jean Villeneuve), Pierrette, Francine (Vincent Berardino), neveux, nièces, parents et ami(e)s. La famille vous accueillera au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2645, Henri-Bourassa Est, Montréal

le samedi 30 juin à 14 heures. Il y aura une réunion de prières à 16 h 30, en présence des cendres. Au lieu de fleurs, des dons à l'Association d'Entraide Ville-Marie, 1110 rue Jean-Talon Est, bureau 301, Montréal, H2R 1V9, seraient appréciés.

PORTELANCE (Lussier), Jeanne

1912 - 2001

Au Pavillon Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, le 26 juin 2001, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Jeanne Lussier, veuve de Émile Portelance demeurant à St-Hyacinthe. Elle laisse ses frères et sœurs, Antoine Lussier (Cécile Beaudoin) de St-Hyacinthe, Réginald Lussier (Anita Bari) de Boucherville, Marthe Lussier Allen de Pennsylvanie, Tessa Lussier Lee de Californie, une belle-sœur Mme Alva Dubé de Montréal, ses neveux et nièces. Exposée vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h à la

Résidence funéraire Mongeau Ltée
1115 Girouard ouest, St-Hyacinthe

Les funérailles auront lieu le samedi 30 juin à 11 h en l'église paroissiale de Ste-Rosalie suivies de l'inhumation au cimetière du même endroit. Samedi, jour des funérailles, le salon ouvrira dès 9 h 30.

ROBERGE, Yves

1950 - 2001

À St-Hippolyte, le 22 juin 2001, à l'âge de 51 ans, est décédé Yves Roberge, époux de Manon Guilbert. Outre son épouse, il laisse dans le deuil son fils Julien son beau-fils Gregory Tremblay, ses parents Gérard Roberge et Stella Desaulniers, son frère Gilles (Diane Boulanger), sa belle-mère Madeleine Vincent (André Lacroix), sa belle-sœur Claudine Guilbert, sa nièce Geneviève Cyrenne, ses neveux Vincent et Jef Roberge. La famille recevra les condoléances au salon de

La Maison funéraire Trudel inc.
400, rue Labelle, St-Jérôme

le vendredi 29 juin de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le samedi 30 juin, à 13 h, en l'église de St-Hippolyte et de là au cimetière paroissial. Des dons à la mémoire de Yves peuvent être fait à la Société canadienne du cancer ou à Pallia-Vie St-Jérôme. Ouverture du salon samedi dès 11 h.

TRANO (née D'Ovidio), Augustine

1920 - 2001

À Laval, le 26 juin 2001, à l'âge de 81 ans, est décédée madame Augustine D'Ovidio, épouse de feu André Trano. Elle laisse dans le deuil son fils Georges (Denise Par-choux), ses petits-enfants Nathalie (Éric Chevalier), Thierry et Christine, ses arrière-petites-filles Marie-Laurence et Laurianne, ainsi que de nombreux parents et amis au Québec et en France. Elle sera exposée au

Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. Saint-Martin Est, Laval

le samedi 30 juin uniquement, de 14 à 22 heures. Moment de prières à 19 heures. Les funérailles auront lieu ultérieurement à Frontignan (France).

PRIÈRES

MERCi MON DIEU

Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyable mais vrai. L.G.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS à la Vierge Marie pour faveur obtenue. C.L.

Les Cimetières-Jardins

